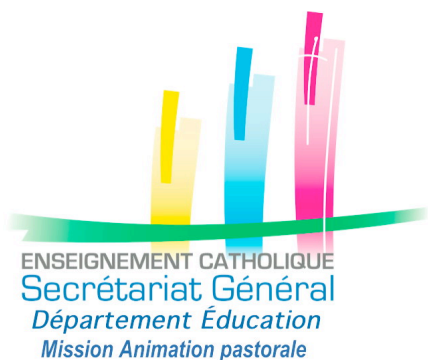


Paris, le 5 juillet 2012



SG/2012  
PR/CR

Aux Directeurs diocésains  
et aux Adjointes diocésains en pastorale

Objet :  
Journée nationale  
de l'Animation pastorale

Chers Amis,

Je vous adresse ci-joint les indications pour la douzième journée nationale de l'Animation pastorale qui se déroulera à Antony **le mercredi 17 octobre prochain**, comme indiqué dans le plan national d'animation pastorale. Elle aura pour thème :

**POUR UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE  
ANIMÉE D'UNE FOI  
VÉCUE, ANNONCÉE, CÉLÉBRÉE**

Cette journée se situe au carrefour de plusieurs démarches : troisième année de « Cap sur l'exploration éducative » de l'Enseignement catholique, seconde année de « Diaconia 2013, servons la fraternité » initié par les évêques de France et centrée pour ce second temps sur « Diaconie et célébration », et l'Année de la foi, instituée par Benoît XVI. Elle souhaite par son fil rouge articuler les trois démarches pour éviter une accumulation et concourir à l'unité de réflexion et d'action, tout en offrant une pluralité de leviers nécessaire à l'animation institutionnelle.

L'organisation de la rencontre suit le principe d'équilibre établi les années précédentes et qui donne satisfaction : apports le matin et ateliers l'après-midi. Ces ateliers ont pour but de partager les réalisations menées au niveau des écoles, des collèges et des lycées selon la thématique de l'atelier et d'ouvrir des pistes pour développer ces pratiques, compte tenu du partage des pratiques et des apports du matin.

Pour rappel : Cette journée s'adresse aux acteurs principaux de l'animation pastorale : les APS bien entendu, mais aussi toute personne qui en fait fonction sans en avoir le titre, ou encore ceux qui dans le primaire ou le secondaire ont une fonction de relais ou de correspondant dans ce domaine avec les tutelles diocésaines ou congréganistes.

Vous trouverez ci-joint le programme de la journée. Ces inscriptions se font groupées par diocèse et doivent nous parvenir au plus tard pour le vendredi 28 septembre prochain. Les

frais d'organisation et le repas sont pris en charge par le SGEC ; il est demandé à l'établissement d'origine de prendre en charge les frais de transport.

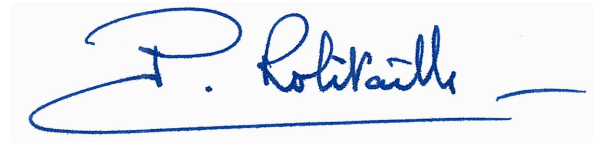
Les prêtres et les diacres sont invités à apporter, s'ils le souhaitent, aube et étole blanche pour la célébration de l'Eucharistie.

➤ **Pour le jeudi 18 octobre 2012**, il est prévu à la demande de certains diocèses un temps de formation complémentaire. Il a pour objectif l'analyse des pratiques professionnelles au sein d'ateliers animés par des formateurs qui ont l'expérience de cette pratique et pour objet les situations qu'amènent les participants à la seule condition qu'il s'agisse d'une situation d'animation pastorale.

Cet atelier se déroulera dans les locaux de la **rue Saint-Jacques**, de 9h00 à 13h00.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous adresse l'expression de mes sentiments dévoués,

Bien cordialement,

A handwritten signature in blue ink, reading 'P. Robitaille', with a horizontal line extending to the right.

Pierre ROBITAILLE  
*Sgéc. Département Éducation*  
*Mission Animation pastorale*

- Pour retrouver le Plan nationale d'animation pastorale :  
<http://ec-ressources.fr/GNAP/pap1213.pdf>

PJ :

- Le programme
- La liste des ateliers
- La fiche d'inscription pour le mercredi 12 octobre
- La fiche d'inscription pour le jeudi 13 octobre